

Conseil de développement

du

Pays de Châlons-en-Champagne

« Un outil de participation citoyenne »



COMMISSION 2

REUNION DU 26 AVRIL 2012

COMPTE-RENDU

La 2^{ème} commission du Conseil de développement s'est réunie le jeudi 26 avril 2012 à l'agence d'urbanisme (AUDC) pour faire un point sur les recherches et les objectifs fixés lors de la précédente réunion.

ETAIENT PRESENTS :

Guy BERNARD ; Xavier DE LA FOURNIÈRE ; Thierry GAINETTE ; Jackie LUSSE ; Jean-Noël OUDIN ; Martine RAGETLY ; Bruno ROULOT ; Jean-Paul THILLY ; Claude MACHET ; Jean-Marc CHONÉ ; Grégory JAZERON ; Christophe MELE

ETAIENT EXCUSES :

Alain BIAUX ; Yvan FAVAUDON ; Pierre HUET ; Patrick MOUGEL ;

ETAIENT ABSENTS :

Alain BIAUX ; Benoît JACQUINET ; Yvon LEFEVRE ; Bouziane OUAHBA ; Brigitte PROVOOST ; Nicole SONGY

Présents : 12

Excusés : 4

Absents : 6

Ouverture

M. Roulot évoque les points suivants :

- La date de la prochaine réunion est fixée au jeudi 14 juin à 17h30 à l'AUDC
- Les objectifs définis lors de la réunion du 29 mars sont :
 - faire un point sur les recherches
 - rendre compte des prises de contact avec les élus et les personnes ressources

Par ailleurs, Christophe Mele, géomaticien à l'agence d'urbanisme, a présenté un projet d'outil numérique visant à valoriser de manière interactive le travail de la commission.

Présentation de l'outil numérique

Cet outil vise à valoriser les données sur le petit patrimoine recueillies par la commission. Actuellement en cours de développement, il prend la forme d'un logiciel capable d'afficher sur une carte ou une image satellite différents "calques" (permettant de visionner au choix les routes, les limites communales, le relief, l'hydrographie) et de localiser les éléments de petit patrimoine en y associant une fiche descriptive pouvant intégrer une photo de l'élément, un historique et tout autre élément descriptif à définir.

Les avantages de cet outil sont multiples :

- il est gratuit et libre de droits
- il est très simple à utiliser et à mettre à jour
- il est adaptable à tous les sites Internet (sites des collectivités, du Pays, de l'office du tourisme...)
- il permet d'avoir une vue d'ensemble (pays) ou plus fine (commune, rue)
- il permet de distinguer tous les types de patrimoine
- il regroupe les informations recueillies en un même lieu

Une démonstration avec l'exemple des moulins à eau et à vent a montré les possibilités. Les membres ont convenu unanimement de l'intérêt de ce moyen de communication tout en soulignant que la réussite de ce projet est totalement dépendante de la richesse des informations qui seront collectées.

Etat d'avancement des recherches

Pour le moment, peu de retours ont été enregistrés mis à part pour la commune de Bouy qui a fourni des données et proposé deux personnes ressources. Par ailleurs :

- M. Roulot précise que les communautés de communes ont été relancées tant pour la collecte des informations sur le petit patrimoine que sur l'identification des personnes ressources susceptibles d'apporter leur contribution.
- M. Bernard propose une nouvelle personne ressource à la commission : M. Jean-Pierre Caspard (ancien maire de Livry-Louvercy).
- M. Lusse a sensibilisé les trois communes de sa communauté de communes (Courtisols, Somme-Vesle et Poix) et attend les retours.
- M. Roulot propose de recenser les collections privées pour qu'elles soient mises à connaissance du public.
- M. Choné souligne l'intérêt du recensement de ces collections dans la perspective d'une meilleure protection notamment lors de la transmission de ces collections. Afin de ne pas voir le

patrimoine et les connaissances se perdre, certaines collectivités ont fait le pari de prendre à leur charge leur valorisation ce qui les conduit à supporter les contraintes liées à leur gestion, à leur entretien et à leur mise en valeur.

- M. Oudin est le seul représentant pour la Communauté de communes de la Région de Suippes et bien qu'il puisse accéder à des informations pour la commune de Suippes, il éprouve tout de même quelques difficultés à accéder aux informations des autres communes (territoire trop vaste). Pour pallier à cette difficulté, il prévoit de contacter le responsable de la médiathèque de Suippes qui pourra peut-être apporter sa contribution, notamment grâce aux données recueillies lors des différentes "cartoparties" organisées entre les mois d'avril et de juillet.
- M. Roulot annonce la tenue d'une exposition sur le petit patrimoine dans la Communauté de communes de l'Euport. Le principe de cet événement est que chaque habitant participe en apportant des éléments notamment photographiques qui sont en sa possession. Cet événement pourrait servir de repérage, tant pour les éléments de patrimoine que pour les personnes ressources.
- Mme Ragetly et M. Thilly ont présenté le travail réalisé par le Conseil des sages sur les communes de la Communauté d'agglomération de Cités en Champagne.

Enfin, pour de meilleurs résultats, il est décidé que chaque commune devra être relancée par courrier puis par téléphone. Le courrier de relance pourrait être accompagné d'un exemple de fiche descriptive du patrimoine de façon à mieux illustrer l'intérêt du travail engagé par la commission.

Pistes de travail envisagées

Afin de recueillir un maximum de données et de les répertorier de façon optimale, plusieurs pistes de travail ont été décidées :

- réaliser une fiche descriptive type.
- repérer les dates de construction inscrites sur les façades des maisons pour se donner une idée du type de construction employée (servira à compléter les données historiques).
- solliciter les membres du conseil des sages pour un apport de contributions (notamment les travaux réalisés pour chacune des communes de Cités en Champagne en matière de patrimoine) et/ou une participation aux travaux de la commission.

Objectifs

Pour la prochaine séance, la commission s'est fixé comme objectifs de :

1. Resensibiliser les élus.
2. Sensibiliser les associations s'intéressant à l'histoire et au patrimoine local.
3. Utiliser les outils méthodologiques (grilles) pour répertorier les personnes ressources et les éléments de patrimoine.

Il est attendu, lors de **la prochaine réunion du 14 juin (17h30)**, que chacun puisse faire part de ses recherches. Néanmoins, ceux qui le souhaitent peuvent transmettre leurs informations au fur et à mesure à l'animateur du conseil de développement :

g.jazeron@audc51.org ou par téléphone au 03.26.64.78.58